

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Ouvrir au public des mini parcs

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La commune est propriétaire d'espaces verts dans tous les quartiers de Vernier. Ces jardins sont entretenus par le Service de l'environnement urbain sans pour autant être fréquentés par la population. Quel dommage !

L'objectif de notre motion est de valoriser ces petits écrins de verdure qui existent et sont déjà entretenus. Il suffirait de l'installation d'un ou deux bancs, ou d'une signalétique informant de son existence, pour que ces petits lieux deviennent des mini parcs fréquentés par les habitants des environs avec les avantages suivants :

- Rapprocher les immeubles d'habitation d'un espace vert. Actuellement, et malgré les actions menées dans ce sens ces dernières années, certains habitants sont encore très éloignés des parcs.
- Les enfants ont besoin d'espaces proches de chez eux pour jouer dehors plutôt que de rester le nez collé aux écrans. Or il est plus facile de se rendre dans un mini parc tout proche que de devoir prévoir tout un voyage pour accéder à un vrai parc.
- Nul besoin d'un espace généreux ni d'un paysagisme novateur pour faire d'un espace vert un lieu fréquenté et vivant. Pour certains lieux, il s'agira d'installer un cheminement, un panneau d'entrée ou une balançoire, pour d'autres espace, quelques bancs, pour d'autres encore un parc à chiens, des poubelles, etc. Ces aménagements simples ne coûteront vraiment pas grand-chose à la commune pour un bon résultat.
- Comme nous avons pu le constater ces dernières années, les canicules s'enchaînent avec leur dramatiques lots de souffrances. Pour lutter contre ces fortes chaleurs, nous avons créé des îlots de fraîcheur, par exemple à Châtelaine lors des étés précédents. Afin de compléter cette offre importante, il est important d'ouvrir de nouveaux espaces pour un coût moindre !

Dans une ville très urbaine comme la nôtre, chaque espace vert a son importance pour les habitants et permet de se ressourcer, de jouer à l'extérieur, de lutter contre la chaleur !

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à identifier précisément ces espaces sur le territoire de la commune ;
- 2 à aménager simplement ces mini-parcs selon les besoins du quartier, pour permettre l'accueil et le confort du public ;
- 3 à communiquer l'emplacement de ces mini parcs à la population.

Pierre BLEIKER, Anne COMPAGNON KAUFMANN,
Denis AZIRI, Clarisse DI ROSA, Barbara LANZILAO,
David JUNGO RODRIGUEZ et Cédric BRINER

Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 10 mai 2024